

TITRE
CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE COVID-19 A
L'AUTOMNE 2023 A PARTIR DU 02 OCTOBRE 2023

Extrait note de la DGS en date du 15 septembre 2023

Au vu des circonstances épidémiologiques actuelles, le Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (COVARs), saisi à la demande du Ministre de la santé et de la prévention, recommande - dans un avis rendu ce jour - l'accès au rappel vaccinal dès que possible par le nouveau vaccin pour les populations les plus fragiles tout en maintenant le principe d'une vaccination concomitante anti grippe et Covid-19 prévue à partir du 17 octobre pour toutes les personnes ciblées n'ayant pu se faire vacciner plus tôt. Pour ce faire, les nouveaux vaccins seront mis à disposition des officines à compter du 2 octobre, objet du présent DGS urgent.

Les cibles de la campagne de vaccination contre le Covid-19 sont les suivantes :

- Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes, âgées de plus de 6 mois, atteintes de comorbidités ayant un risque plus élevé de forme grave de la maladie (hypertension artérielle compliquée, problèmes cardiaques, vasculaires, hépatiques, rénaux, pulmonaires, diabète, obésité, cancers, personnes transplantées, personnes atteintes de trisomie 21 ou de troubles psychiatriques ou de démence) ;
- Les personnes immunodéprimées ;
- Les femmes enceintes ;
- Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- Les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec les équipes soignantes ;
- Les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial.

Ces populations sont éligibles à **partir de 6 mois** après leur dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19.

Ce délai est **réduit à 3 mois pour les personnes immunodéprimées**, qui deviennent ainsi éligibles, 3 mois après leur dernière injection, en raison même de leur déficit immunitaire responsable d'un taux plus faible et d'un déclin plus rapide des anticorps protecteurs.

Pour ces personnes, la vaccination contre le Covid-19 est très fortement recommandée, néanmoins **toute personne souhaitant se faire vacciner, même si elle ne fait pas partie de la cible, peut recevoir une injection contre le Covid-19.**

Pour cette campagne, **des vaccins adaptés au variant XBB.1.5** seront utilisés préférentiellement.

Mesdames, Messieurs,

Au vu des circonstances épidémiologiques actuelles, le Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (COVARs), saisi à la demande du Ministre de la santé et de la prévention, recommande - dans un avis rendu ce jour - l'accès au rappel vaccinal dès que possible par le nouveau vaccin pour les populations les plus fragiles tout en maintenant le principe d'une vaccination concomitante anti grippe et Covid-19 prévue à partir du 17 octobre pour toutes les personnes ciblées n'ayant pu se faire vacciner plus tôt. Pour ce faire, les nouveaux vaccins seront mis à disposition des officines à compter du 2 octobre, objet du présent DGS urgent

A partir du 17 octobre, et comme préconisé par la Haute Autorité de Santé dans son avis du

23 février 2023 relatif à la stratégie de vaccination pour la campagne automnale de 2023, les deux campagnes de vaccination contre le Covid-19 et contre la grippe seront menées de manière conjointe.

A l'image des vaccins contre la grippe saisonnière, actualisés chaque année afin de s'adapter aux souches qui sont les plus susceptibles de circuler pendant l'hiver, cette campagne de vaccination automnale contre le Covid-19 intègre l'utilisation de vaccins adaptés aux variants circulants majoritaires (Omicron XBB).

I- Stratégie vaccinale

1. Public ciblé par la vaccination automnale

La population éligible au rappel automnal est rappelée dans la synthèse de ce DGS-Urgent (page 1). Elle est identique à celle de la vaccination antigrippale. Pour rappel, ces populations sont éligibles à partir de 6 mois après leur dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19. Pour les personnes immunodéprimées, ce délai est réduit à 3 mois après leur dernière injection.

2. Simplification du schéma vaccinal

Les schémas vaccinaux ont été simplifiés pour les personnes âgées de 5 ans et plus :

- Quel que soit le passé vaccinal du patient, la posologie consiste désormais en une seule dose de vaccin ;

- Les notions de primo-vaccination et de rappel ne sont donc plus d'actualité pour ces catégories d'âge. Cette simplification n'est pas applicable pour la catégorie d'âge des 6 mois - 4 ans

- Les enfants de cette tranche d'âge ayant déjà été primovaccinés ou infectés par le virus du Covid-19 sont éligibles, comme le reste de la population, à une dose supplémentaire du vaccin spécifique à leur tranche d'âge (3 µg/dose) à partir de 6 mois après leur dernière infection ou injection.

- Pour les enfants de cette tranche d'âge n'ayant pas été primovaccinés ou infectés par le virus du Covid-19, il convient de réaliser un schéma de primovaccination, comprenant (sans cas d'infection qui se manifesterait pendant le schéma vaccinal) l'injection de 3 doses de la forme du vaccin spécifique à cette tranche d'âge. Les deux premières doses doivent être administrées à 21 jours d'intervalle. La 3^e injection doit être réalisée 8 semaines après la 2^e injection.

- o Dans le cas d'une infection qui survient durant la réalisation du schéma de primo-vaccination, entre l'injection de la première et de la seconde dose : l'enfant doit attendre 3 mois après l'infection avant de pouvoir se faire injecter la deuxième dose. C'est à la suite de cette 2^e injection que le schéma primovaccinal sera complet (pas besoin de troisième injection). L'enfant devient alors éligible, comme le reste de la population, à une dose supplémentaire du vaccin prévu pour sa tranche d'âge à partir de 6 mois après sa dernière injection ou infection.

- o Dans le cas d'une infection qui survient durant la réalisation du schéma de primo-vaccination, entre l'injection de la seconde et de la troisième dose : l'enfant doit attendre 3 mois après l'infection avant de pouvoir se faire injecter une 3^e dose. C'est à la suite de cette 3^e injection que le schéma primovaccinal sera complet. L'enfant devient alors éligible, comme le reste de la population, à une dose supplémentaire du vaccin prévu pour sa tranche d'âge à partir de 6 mois après sa dernière injection ou infection.

3. Concomitance des campagnes vaccinales contre le Covid-19 et antigrippale

Dans le contexte actuel de circulation du virus plus marquée, la vaccination des personnes âgées et fragiles à l'automne est un enjeu de première importance. **La campagne de vaccination automnale contre le Covid-19 débutera par précaution le 2 octobre 2023, alors que la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le 17 octobre prochain.** A

compter du 17 octobre, conformément à l'avis de la HAS relatif à administration concomitante des vaccins contre le Covid-19 et contre la grippe saisonnière du 22 juin 2023², il est recommandé de proposer la vaccination concomitante des vaccins contre le Covid-19 et contre la grippe saisonnière, dès lors qu'une personne est éligible aux 2 vaccinations, quel que soit son âge. Les 2 injections peuvent être pratiquées le même jour, sur 2 sites d'injection distincts (les 2 bras par exemple). Si les deux vaccins ne sont pas administrés au même moment, il n'y a pas de délai à respecter entre les deux vaccinations, comme le précise la HAS.

II- Utilisation des nouveaux vaccins adaptés monovalents XBB.1.5 de Pfizer-BioNTech

Le laboratoire Pfizer-BioNTech a obtenu, le 30 août 2023, l'autorisation de mise sur le marché pour ses nouveaux vaccins monovalents adaptés au variant circulant majoritaire actuel XBB.1.5. Vous trouverez, en annexe, les fiches relatives à la préparation et aux modalités d'injection de ces vaccins.

Dans l'attente de l'arrivée du vaccin adapté XBB.1.5 de Novavax attendu en novembre 2023 (sous réserve d'obtention de son AMM), le **vaccin VidPrevtyl® Bêta** restera disponible, en seconde intention en alternative à la technologie ARNm.

Attention, le vaccin VidPrevtyl® Bêta ne peut être proposé que pour les adultes de 18 ans et plus, primo-vaccinés, avec un vaccin à ARN messager (Comirnaty® de Pfizer-BioNTech ou Spikevax® de Moderna) ou avec un vaccin à vecteur adénoviral (JCovden® de Janssen ou Vaxzevria® de AstraZeneca). A ce stade, le vaccin de Sanofi ne peut être utilisé qu'à une seule reprise, conformément à son autorisation de mise sur le marché. L'utilisation du vaccin VidPrevtyl® Bêta est une alternative pour les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent plus recevoir un vaccin à ARN messager

1. Comirnaty® Omicron XBB.1.5 30µg/dose dispersion injectable (bouchon gris) – Forme adulte (12 ans et +)

Présentation : ce vaccin, **prêt à l'emploi** (ne nécessitant pas de dilution), est présenté sous forme de flacons multidoses qui contiennent **6 doses de 0,3 mL**.

Conservation : les **flacons non ouverts** peuvent être conservés pendant un maximum de **10 semaines à une température entre +2°C et +8°C**, dans la limite de **18 mois de conservation entre -90°C et -60°C**.

Administration : une dose de vaccin (0,3 mL) doit être administrée exclusivement par injection intramusculaire. Une surveillance de 15 minutes est recommandée après la vaccination. La boîte de vaccins est dépourvue de notice, mais il est possible d'obtenir le résumé des caractéristiques du produit (RCP) ainsi que des informations complémentaires relatives au bon usage du vaccin en scannant le QR Code présent sur la boîte.

2. Comirnaty® Omicron XBB.1.5 10µg/dose dispersion (bouchon bleu foncé) – Forme pédiatrique (5ans – 11 ans)

Présentation : ce vaccin, **prêt à l'emploi** (ne nécessitant pas de dilution), est présenté sous forme de flacons multidoses qui contiennent **6 doses de 0,3 mL**.

Conservation : les **flacons non ouverts** peuvent être conservés pendant un maximum de **10 semaines à une température entre +2°C et +8°C**, dans la limite de **12 mois de conservation entre -90°C et -60°C**.

Administration : une dose de vaccin (0,3 mL) doit être administrée exclusivement par injection

intramusculaire. Une surveillance de 15 minutes est recommandée après la vaccination. La boîte de vaccins est dépourvue de notice, mais il est possible d'obtenir le résumé des caractéristiques du produit (RCP) ainsi que des informations complémentaires relatives au bon usage du vaccin en scannant le QR Code présent sur la boîte.

3. Comirnaty® Omicron XBB.1.5 3µg/dose dispersion (bouchon marron) – Forme pédiatrique (6mois – 4 ans)

Présentation : ce vaccin est présenté sous forme de flacons multidoses qui, après dilution, contiennent **10 doses de 0,2 mL**.

Conservation : les flacons non ouverts peuvent être conservés pendant un maximum **de 10 semaines à une température entre +2°C et +8°C**, dans la limite de **18 mois de conservation entre -90°C et -60°C**. **Après dilution**, le flacon doit être conservé à une température entre +2°C et +30°C et doit être **utilisé dans les 12 heures**.

Administration : une dose de vaccin (0,2 mL) doit être administrée exclusivement par injection intramusculaire. Une surveillance de 15 minutes est recommandée après la vaccination. La boîte de vaccins est dépourvue de notice, mais il est possible d'obtenir le résumé des caractéristiques du produit (RCP) ainsi que des informations complémentaires relatives au bon usage du vaccin en scannant le QR Code présent sur la boîte